

A L'EPREUVE DU TEMPS

Société unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros

Siège social : 1 Rue de la Tuilerie
70190 BOULT

908 161 060 RCS VESOUL

**PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 28 JUIN 2024**

POUR EXTRAIT .../...

QUATRIEME DECISION

L'associé unique, après avoir approuvé les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, lesdits compte faisant ressortir des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social, et statuant conformément à l'article L.223-42 du Code de commerce, décide de ne pas dissoudre la Société par anticipation.

Le Gérant